Image not found or type unknown

Attaquer un professionnel juridique

Par **boutar**, le **06/01/2010** à **22:42**

Bonjour,

Lors d'une procédure contre un locataire, mon huissier de justice n'a pas respecté le délai de 60 jours entre commandement de payer et assignation en référé. La Cour d'Appel donc infirmé le jugement d'expulsion. Or l'huissier avait déjà exécuté le jugement de 1ère instance en expulsant mon locataire sans m'éclairer sur le fait que celle-ci se ferait à nos risques et périls.
Les périls, les voici 16.000 € de condamnation à des dommages et intérêts. 24.000 € d'honoraires d'avocats. Et un manque à gagner de loyer de 20.000 €.

Comment attaquer l'huissier ?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés